

Indicateurs ou critères d'évaluation de l'information

Critères	Description
Source	
Adresse Web indiquant un site crédible	La désignation de la source est présente dans l'URL (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Serres, 2013b). Par exemple, dans www.oms.int , « oms » est l'acronyme de l'Organisation mondiale de la santé, le « .int » indique une organisation internationale.
Adresse Web indiquant un site pertinent (lieu)	L'adresse Web désigne un endroit lié au sujet de la recherche (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Serres, 2013b). Dans www.voyagezen.fr , le « .fr » signifie que le site est hébergé en France.
Identification du responsable du site	L'auteur ou l'organisme responsable du site Web est identifiable (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Mottet, 2014; Serres, 2013b). Par exemple, dans la tâche 1, le responsable du site dont l'adresse est www.oms.int est l'Organisation mondiale de la santé, tandis le responsable du site www.voyagezen.fr est Johanna Phan.
Date de création/mise à jour	La date de création ou de mise en ligne du site est indiquée (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Mottet, 2014; Serres, 2013b). En général, le copyright est suivi de cette date.
Copyright ou autre mention	Le copyright (symbole ©), ou mention légale, indique le droit d'exploitation du contenu du site que détient le responsable du site Web à une période précise (Serres, 2013b).
Nature de la source (individu, organisme)	La nature de la source désigne la provenance de l'information, à savoir un individu ou un organisme (Mottet, 2014; Serres, 2013b).
Réputation de la source	La réputation de la source est fondée sur son autorité dans le domaine concerné (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Mottet, 2014; Serres, 2013b). Par exemple, un site Web officiel, une institution de renom, un média de la presse écrite de renom ou encore site Web gouvernemental.
Pertinence de la source (<i>relevance</i>)	Adéquation entre la nature de la source et le sujet de recherche. Le thème traité sur le site Web est en adéquation avec celui du sujet traité (Mottet, 2014; Serres, 2013b).
Auteur	
Présence du nom et des coordonnées de l'auteur	Le nom et les coordonnées de l'auteur sont accessibles sur le site Web : possibilité de contact au moyen du courriel, du téléphone de l'auteur (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Mottet, 2014; Serres, 2013b).
Affiliation de l'auteur	L'affiliation de l'auteur est clairement indiquée (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Mottet, 2014; Serres, 2013b). Ainsi, la fonction, la qualification, le titre de l'auteur indiquent son affiliation notamment avec un organisme réputé. Par exemple, dans la tâche 5, M. Suissa est professeur à l'École de travail social de l'Université de Québec à Montréal.
Compétence de l'auteur	La formation, l'expérience, la spécialisation et l'expertise de l'auteur indiquent que celui-ci est compétent pour traiter du sujet (Mottet, 2014; Serres, 2013b).
Réputation de l'auteur	La réputation de l'auteur est confirmée notamment par ses publications antérieures, son affiliation avec un organisme de renom, son autorité dans le domaine concerné (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Mottet, 2014; Serres, 2013b).
Support	
Type de site Web	Le type de site Web désigne un forum, un blogue, Twitter, Facebook, un Wiki, etc. (Mottet, 2014; Serres, 2013b)
Clarté, facilité d'orientation dans le site	La navigation sur le site Web est facile : présence de boutons de navigation aux bons endroits, facilité de repérage de l'information voulue (Mottet, 2014; Serres, 2013b).
Moteur de recherche interne	Un moteur de recherche interne est disponible sur le site Web (<i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal</i> , 2014; Mottet, 2014).
Démarcation entre information et publicité	La publicité et le texte sont clairement séparés (Mottet, 2014).
Information	
Genre documentaire	Le genre documentaire désigne le type de document, entre autres, un article, un rapport, une thèse, un billet, un communiqué, une encyclopédie, un dictionnaire, des lois et des règlements, etc. (Serres, 2013b)
Processus de validation	L'information est une autopublication, une publication collective, évaluée par un comité de lecture, etc. Par exemple, un blogue versus Wikipédia (Serres, 2013b)

Cirières	Description
Pertinence de l'information (niveau de détail, lieu, etc.)	Apport d'éléments de réponse au besoin d'information. L'information apporte des éléments de réponse au sujet traité : précisions, lien avec des faits tangibles, méthodes ou modes d'emploi, tous les aspects du sujet sont couverts, présence de données statistiques, etc. (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014 ; Mottet, 2014 ; Serres, 2013b)
Exactitude de l'information et/ou corroboration par d'autres sources	La vraisemblance de l'information. Par exemple, l'information est publiée par un auteur ou un organisme de renom. La même information est diffusée par au moins plusieurs sources distinctes (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014 ; Mottet, 2014 ; Serres, 2013b).
Citation de sources sérieuses et crédibles	La présence d'une indication explicite de la provenance de l'information. Des sources sérieuses et crédibles sont citées (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014 ; Mottet, 2014 ; Serres, 2013b).
Actualité de l'information	La date de mise en ligne ou de modification du contenu est récente (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014 ; Mottet, 2014 ; Serres, 2013b).
Positionnement sur le sujet (neutralité, intérêts)	Les intentions de l'auteur, les raisons de la publication de l'information. Le but du site Web est notamment d'informer, de diffuser le savoir, de former, d'influencer l'opinion d'autrui, de vendre un service ou un produit, de se mettre en valeur, de divertir, de sensibiliser (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014 ; Mottet, 2014 ; Serres, 2013b).
Présentation d'un éventail d'opinions	Pour les sujets controversés, les divers points de vue sont expliqués (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014 ; Mottet, 2014)
Français de qualité	Les textes sont rédigés dans un français de qualité (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014 ; Mottet, 2014 ; Serres, 2013b). Orthographe, grammaire, vocabulaire, syntaxe, ponctuation, structure du texte (Mottet, 2014).
Présentation claire du contenu	Les textes et les médias sont bien présentés et faciles à consulter. Les polices de caractère et les couleurs sont de bonne qualité visuelle (Mottet, 2014). Les titres sont bien visibles et pertinents (Serres, 2013b). Les contenus du site sont aérés et distincts (Les bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014).

(Ouedraogo, 2017)